

projet de résolution sera utile dans le domaine de la mise en marché qui, pour donner des résultats, a besoin d'une aide fédérale pour renforcer la compétence provinciale. Nous espérons que cette mesure atteindra cet objectif en ce qui concerne l'industrie laitière.

• (8.20 p.m.)

[Français]

L'honorable M. Ricard: Monsieur le président, connaissant les besoins urgents de la classe agricole, nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne ferons rien pour empêcher que la mesure dont nous sommes saisis actuellement soit appliquée dans le plus bref délai possible.

Aussi, ce soir, je limiterai mes remarques à leur plus simple expression afin de ne pas retarder l'étude de cette mesure.

Le ministre nous a dit que cette mesure était quelque chose de nouveau. Enfin, après deux ans et demi, trois ans d'attente, le gouvernement actuel nous promet quelque chose de nouveau. Seulement, pour présenter sa mesure, qu'il qualifie de nouvelle, il semble que l'honorable ministre s'est appuyé sur un grand nombre de lois ou de mesures qui ont été adaptées et mises à l'épreuve par l'ancien gouvernement. Nous sommes bien heureux de voir que le gouvernement actuel, pour accomplir quelque chose, doit s'appuyer sur le travail de ses prédécesseurs.

Nous avons également entendu l'honorable ministre nous dire que cette mesure était devenue urgente du fait que le coût de production, chez le cultivateur, va sans cesse grandissant et place ce dernier dans une bien mauvaise situation. Il y a, à moins que je ne me trompe, trois ans que nous répétons cela au ministre, tant à celui qui occupe présentement ce poste qu'à son prédécesseur, qui prétendait qu'avec six vaches et deux cochons, on pouvait, dans la province de Québec, et dans l'Est du pays, toucher un revenu suffisant pour faire vivre une famille.

Seulement, nous connaissons, de ce côté-ci de la Chambre, assez bien les problèmes, les besoins de la classe agricole, et nous nous sommes employés, pendant que nous étions au pouvoir, à donner au cultivateur sa juste part du revenu national. Point n'est besoin pour le ministre actuel de l'Agriculture (M. Greene) d'aller bien loin s'il veut avoir les justes informations au sujet de l'évaluation que le cultivateur de l'Est du pays fait de l'équipe conservatrice. S'il veut simplement parcourir un ou deux rangs, il pourra sûrement se rendre compte, par les conversations qu'il aura avec les cultivateurs, que nous avions pris les mesures nécessaires pour amener le cultivateur à un degré de prospérité qui était non seulement à sa satisfaction, mais aussi à la satisfaction générale.

[L'hon. M. Greene.]

Et comme l'honorable ministre des Pêcheries (M. Robichaud) semble avoir quelque appréhension ou désapprobation ce que je dis, je suggère à l'honorable ministre de l'Agriculture de l'amener avec lui, car il aura sûrement avantage, lui aussi, à prendre connaissance des faits tels qu'ils sont.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur le président, l'honorable député qui a la parole semble vouloir dire que j'ai fait allusion à ses remarques. Tout ce que j'ai dit au ministre de l'Agriculture, c'est que même s'il s'agissait d'une question aussi sérieuse, l'honorable député ne pouvait s'empêcher de faire de la petite politique.

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, je suis toujours étonné d'entendre ces personnages sacro-saints, comme le ministre des Pêcheries, faire de semblables déclarations, car lui, spécialement, ne peut ouvrir la bouche une fois sans faire de la politique. Alors, s'il avait tout simplement la décence d'écouter ce qui se dit, il pourrait peut-être se tenir loin de la petite politique, lorsque l'occasion lui sera donnée de parler.

Monsieur le président, en discutant des mesures prises par le gouvernement actuel pour tenter d'aider la classe agricole, je ne puis faire autrement que de constater les choses telles qu'elles sont, et je pense bien que *La Terre de Chez Nous*, publication essentiellement agricole, ne doit pas, elle, faire de la petite politique. Cependant, j'ai en main l'édition du 15 juin 1966, et, à la page 5, on peut y lire le titre suivant:

La politique laitière d'Ottawa est insatisfaisante et injuste.

Monsieur le président, puis-je signaler à l'honorable ministre des Pêcheries que c'est tout ce que j'essaie de dire; soit que la politique agricole du présent gouvernement n'est pas réaliste et, au surplus, selon une publication qui s'y connaît en agriculture, on constate que la politique du gouvernement actuel est injuste et insatisfaisante.

Et puisque j'en ai l'occasion, je voudrais consigner au hansard une partie d'un télégramme que le comité exécutif de l'UCC envoyait récemment à l'honorable ministre de l'Agriculture, et je cite:

Comité exécutif UCC considère politique actuelle d'Ottawa nettement insatisfaisante puisqu'elle n'assurera pas prix de remise de \$4 les cent livres pour tout lait industriel et particulièrement injuste pour importants groupes de producteurs, tels expéditeurs de crème, producteurs dont lait est transformé en poudre selon procédé cylindre ou en caséine, etc...

Ce n'est pas moi qui dis cela, mais un journal représentant l'opinion agricole de la province de Québec.